

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

XXVIII^e CONGRÈS

NEUCHÂTEL - 25-27 juin 1954

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

« A l'Avant-Garde du Progrès »

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos de la presse relatifs à ces démonstrations :

Die Tat, Zurich : ... Des démonstrations sont faites qui prouvent que nous ne connaissons de loin pas encore toutes les forces secrètes qui sommeillent dans la nature. Nous aimerions recommander ces séances surtout aussi aux écoliers des classes supérieures.

Glerner Volksblatt, Glaris : Il existe certainement peu de personnes ayant déjà eu l'occasion de suivre ces extraordinaires démonstrations.

Les expériences suivantes sont contenues dans le programme :

- Changement de couleur sur désir
- La bouteille comme marteau
- Le contrôle des vibrations
(Un ton capable de briser un verre à eau)
- Le réfrigérant « Freon »
- La cuisine sur le potager froid
- A la recherche de la lumière
- La musique sur le rayon lumineux
- La propulsion par réaction

Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A.
Département des Relations Publiques
Rue de la Gabelle 21, tél. 2 61 61
Bienne

Chic!... du **POMDOR**
CIDRERIE J'YVERDON

Loterie Romande

3 juillet
2 x 120.000

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES
fabriquées en pays romand :

La Timbale
Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.
Nyon

PATES

Sargal

avec
Chèques SILVA

« Pâtes de Rolle »
Rolle



Lait Guigoz



**le lait
préfér  du
nourrisson**

**ETUDES CLASSIQUES
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES**

**Maturit  f d rale
Ecoles polytechniques
Baccalaur at fran ais
Technicums**

**Dipl mes de commerce
St no-dactylographe
Secr taire-comptable
Baccalaur at commercial**

**Classes pr paratoires d s l' ge de 10 ans
Cours sp ciaux de langues**

Ecole L mania
LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



T L. (021) 230512

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: S. P. R. Comité central. — Vaud: Postes au concours. — Indemnités de résidence et loyers. — Bébé-orchestre de Payerne. — S. V. T. M. et R. S. — Un anniversaire. — Neuchâtel: Admissions. — Vote du 19 juin. — Rapport des inspecteurs. — Jura bernois: Nouveau membre. — Communiqué: Echange S. P. R. — Echanges. — Centrale de documentation scolaire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: R. D.: Hommage à Adolphe Ferrière. — Bibliographie. — R. Genton: La poule. — Film fixe. — Poème.

Partie corporative

S. P. R. COMITÉ CENTRAL

Le samedi 19 juin, le comité central S. P. R. a tenu séance à Neuchâtel, sous la présidence de G. Delay, président.

La réunion avait comme principal objet à l'ordre du jour la préparation du Congrès. Le comité a pu constater que tout avait été minutieusement mis au point, et que nos collègues neuchâtelois ont fourni un gros effort afin de recevoir dignement leurs hôtes.

Dans les affaires courantes, le président donne connaissance de la protestation adressée au Conseil fédéral contre l'éviction des représentants du corps enseignant lors de la réorganisation de la commission nationale de l'Unesco. En réponse, le Département politique fédéral nous informe que le problème sera réexaminé d'ici à la fin de l'année.

Notre collègue Pulfer représentera la S. P. R. au Congrès international des éducateurs à Trogen, du 21 au 29 juillet, tandis que G. Delay et W. Guyot assisteront aux congrès de la F.I.A.I. et de la C.M.O.P.E., à Oslo, et E. Bille et A. Aubert répondront à l'invitation du Syndicat des Instituteurs de France, à Paris.

Notre trésorier A. Pulfer a étudié la question de l'édition d'un agenda S. P. R. Il présentera l'essentiel de son étude à l'Assemblée des délégués du Congrès. Il s'agit d'une publication qui contiendra des renseignements utiles à tous les instituteurs de la Suisse romande, renseignements qu'aucune autre ne nous offre.

Et la séance se terminera par des vœux pour la réussite du Congrès.

G. W.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 7 juillet 1954 :

- Coinsins :** Instituteur primaire.
Entrée en fonctions le 30 août 1954.
- Écublens s/Morges :** Institutrice enfantine.
Instituteur primaire.
Entrée en fonctions : mi-octobre 1954.
- Orbe :** Instituteur primaire.
Entrée en fonctions le 30 août 1954.

St-Cergue :	Institutrice primaire à La Cure. Entrée en fonctions en automne.
St-Légier :	Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 30 août 1954.

INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE ET LOYERS

L'enquête faite dans 50 localités urbaines et semi-urbaines du canton à fin avril 1954 a suscité un intérêt certain. Quarante-cinq collègues ont répondu, parfois de manière très détaillée, décrivant leur situation particulière, élevant même des revendications peut-être légitimes mais inattendues... Il n'a pas été possible de remercier personnellement tous ceux qui se sont donné la peine d'écrire ; je tiens donc à le faire ici très sincèrement. Le dossier ainsi constitué par le C. C. pourrait se révéler utile à bref délai.

En effet, à la suite de la deuxième motion Tauxe déposée au Grand Conseil, la Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud a nommé récemment une Commission chargée d'étudier les réclamations de ses membres en ce qui concerne le Statut des fonctions publiques cantonales.

La Commission S. P. V. des indemnités de résidence (L. Monnet, Territet), arrivait, il y a deux ans à la conclusion que c'était auprès des communes qu'il fallait agir en leur montrant que le salaire réel ne devrait — en toute équité — pas diminuer à la suite d'une nomination en ville. Nous devons bien reconnaître que cette action auprès des autorités communales — bien qu'appuyée par le chef du D. I. P. — n'a pas partout porté des fruits... Actuellement 12 localités du canton versent des allocations de résidence et quelques-unes aux instituteurs seulement. Il s'en faut donc de beaucoup que justice nous soit rendue. Le D. I. P. a toujours indiqué que, pour établir le traitement d'un instituteur, on avait compté son appartement à 1000 fr. en moyenne par année. (La S. P. V. a d'ailleurs toujours contesté ce chiffre.) Cependant, si on l'accepte provisoirement comme base de discussion, chacun devra reconnaître que, dans toutes les localités où le **loyer moyen** d'un appartement de **4 pièces** est supérieur à 1000 fr. une indemnité de résidence se justifierait. Il ne s'agit donc pas forcément et uniquement des villes — comme me l'ont fait remarquer nombre de correspondants — mais souvent de localités de **banlieue**, voire des stations hôtelières où les appartements sont fort chers (Villars s/Ollon, par ex.).

Nous devons saluer l'effort fait par la Commune de Lausanne, récemment encore en faveur des maîtres secondaires aussi. Contrairement à ce qu'on a pu dire dans d'autres villes du canton, Lausanne n'a fait que **compenser** (à 169 % environ) le traitement servi par elle en 1939. Ce n'était que justice. D'autres communes ont également adapté dans une certaine mesure ces allocations : Pully, Vevey, La Tour-de-Peilz. Dans ces dernières localités, elles restent cependant insuffisantes, mais un geste a été fait dont les bénéficiaires sont reconnaissants. A côté de cela, beaucoup n'ont rencontré qu'indifférence et incompréhension.

Il nous faut donc agir sur le plan cantonal. C'est pourquoi la Fédération s'est mise au travail, mais ce n'est là que l'un des points qu'elle

étudie. Se prononcera-t-elle pour des allocations de résidence cantonales ? Nous ne saurions le dire à l'heure qu'il est. De toute manière, il ne faudrait pas que les situations péniblement acquises sur le plan communal soient amoindries par un nouveau règlement cantonal.

Pour l'instant, il ne faudrait pas trop s'illusionner et croire que de substantielles allocations de résidence cantonales sont sur le point d'être versées aux fonctionnaires des villes. Certes, ce ne serait là que simple justice. Les employés fédéraux jouissent de cet avantage. L'AVS elle-même ne verse pas les mêmes pensions dans les centres urbains et à la campagne.

Je demande instamment à mes collègues de la campagne de ne pas s'alarmer en lisant mon article. Je sais fort bien qu'il n'y a pas que des avantages à rester au village. L'éloignement, les frais de transport, notamment pour les enfants aux études, les pensions à payer pour les plus grands dans la capitale, les difficultés pour continuer à se cultiver, tout cela n'échappe pas au C. C. Mais il faut cependant reconnaître que, dans bien des cas, le nouveau loyer payé par celui (ou celle) qui vient d'être nommé (e) en ville est si élevé qu'une allocation de résidence lui est indispensable pour « nouer les deux bouts ». Nous demandons donc à nos collègues de la campagne de ne pas se froisser si, exceptionnellement, les considérations ci-dessus n'intéressent que le corps enseignant des grandes localités.

En terminant, rappelons que ceux qui désirent discuter de cette question trouveront le soussigné le deuxième samedi de chaque mois au restaurant Bock, Grand-Chêne, où il assure la permanence S. P. V..

E. B.

AUDITION DU BÉBÉ-ORCHESTRE DE PAYERNE

Samedi 12 juin, la salle du Conservatoire de Lausanne accueillait un nombreux public, composé de musiciens et de pédagogues, venu entendre cet ensemble musical d'enfants dont le corps enseignant vaudois avait pu déjà apprécier la valeur lors de l'assemblée annuelle de janvier 1952, au Casino de Montbenon.

Le programme, composé d'œuvres de Händel, Brahms, Beethoven, Lully, Vivaldi, permit de se rendre compte du travail intelligent et sérieux, de l'effort considérable réalisé par ces jeunes violonistes et violoncellistes, guidés par un maître énergique, précis et compréhensif, notre collègue Jean-Louis Pahud, instituteur à Payerne.

Ses élèves jouent avec aisance et surtout avec joie des pièces dont les difficultés sont bien « dans leurs cordes ». Rythme, justesse et sonorité paraissent tous trois en progrès remarquables.

L'orchestre des « avancés », renforcé par quelques instruments à vent, procura à un auditoire attentif et intéressé une réelle satisfaction artistique avec la « réjouissance » de Händel, « marche de Thésée » de Lully ; « gavotte » de Loeillet avait pour interprète le jeune violoncelliste Raymond Vonnez.

Le premier mouvement du « Concerto en sol » de Vivaldi permit à la fille du directeur, Simone Pahud, de mettre en évidence ses talents de violoniste-soliste.

La marche solennelle d'Elgar, dernier numéro du programme, don-

née avec une tranquille assurance, obtint un succès mérité d'une salle manifestant son plaisir par des applaudissements prolongés.

Mme Pahud, l'épouse du chef, tenait avec sûreté le piano d'accompagnement.

Bernard Dubosson.

**SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE**

RAPPELS

Le comité rappelle qu'il ne sera **pas fait d'expédition** de matériel pendant les mois de juillet et août. C'est donc le tout dernier moment pour lui adresser une commande.

Morges. Gymnastique, le vendredi 2 juillet, à 17 h., salle de gym. du Collège des Charpentiers.

Pas de permanence S. P. V. cet après-midi au restaurant Bock à cause du Congrès de Neuchâtel.

UN ANNIVERSAIRE

C'est celui que l'Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille vient de fêter le 9 juin dernier. Il y a en effet 20 ans que ce sympathique groupement a été fondé.

Pour marquer cette journée d'une façon toute spéciale, ses membres et invités ont été conviés à un beau voyage. Après avoir admiré en passant la verte et douce vallée de la Broye, le lac de Morat, Berne, Berthoud, les participants arrivèrent à Eriswil où fut servi un repas tout simple mais excellent. Au moment du café, Mme Reymond-Cand, présidente, souhaita la bienvenue à toutes les participantes, saluant particulièrement Mlle Delarageaz, inspectrice, Mlle Jacot-Descombes, présidente de l'Association vaudoise des maîtresses ménagères, Mlle Cornioley, secrétaire du C. C. de la S. P. V.

Dans son rapport, la présidente rappela les débuts de l'association et se plut à remercier Mlles Monachon et Chapuis, toutes deux présentes, qui furent membres du premier comité. Après un bref historique de la société, elle parla de l'activité du comité.

Mlle Delarageaz, prenant à son tour la parole, fournit à chacune d'utiles renseignements.

L'après-midi eut lieu la visite fort intéressante de la fabrique de tissage de toile de Langenthal. Puis, ce fut le retour, avec un arrêt à Berne, où le comité offrait le thé. Excellente journée fort réussie à l'actif de l'Association qui, chaque année, invite un membre du C. C. La soussignée remercie chaleureusement les organisatrices et veut espérer que les actuelles et légitimes revendications des maîtresses de travaux à l'aiguille aboutiront dans un proche avenir.

C. C.

NEUCHÂTEL

ADMISSIONS

Très cordialement, nous accueillons dans les rangs S.P.N.-V.P.O.D. trois nouveaux collègues (section de Neuchâtel) : Mme Denyse Porret-Reymond, remplaçante, MM. Jacques Béguin, instituteur à Saint-Blaise et Alain Thiébaud, maître d'allemand au chef-lieu.

W. G.

LE VOTE DU 19 JUIN

La loi sur les retraites de l'Etat a passé : 9748 oui contre 9024 non. Nous pouvons être très heureux du résultat en lui-même. Très satisfaits si l'on songe à tout le travail fourni pour l'élaboration de la loi et à la dose de courage dont il aurait fallu s'armer pour tout remettre sur le métier en cas de rejet.

Mais ce vote de justesse nous laisse songeurs parce que tous les partis avaient adopté la loi au Grand Conseil et recommandé à leurs membres de l'accepter. Aucune propagande négative ou insidieuse n'a cherché à compromettre le résultat escompté. D'où vient ce grand nombre de non ? Les ennemis, souvent inavoués, des fonctionnaires qu'on juge trop payés et dont on jalouse la situation stable ; ceux qui ne savent pas voter et qui se sont plu à aligner quatre non sans réflexion ; le chômage naissant qui commence à indisposer l'électeur ; l'indifférence ; la lassitude du citoyen appelé trop souvent aux urnes, etc.

On peut se demander ce qui serait advenu de la loi si elle avait été seule l'objet de la votation.

Ce qui s'est passé ? Nous croyons pouvoir affirmer, tout simplement, que la plupart des électeurs, à l'occasion d'un vote semblable, sont contents de pouvoir, à l'abri de tout contrôle et de toute pression, exprimer sincèrement leurs sympathies et leurs antipathies surtout. Et c'est ainsi que l'on doit constater qu'il y a parfois divorce entre l'individu et la volonté partisane. Dans certains autres cas, ce pourrait être un bien. En l'occurrence, on s'aperçoit que des milliers n'ont pas suivi le mot d'ordre de leur parti et que leurs non révèlent, avec évidence et de façon concrète, tout leur égoïsme.

Si les résultats par districts et par communes, que nous n'avons pas encore en ce dimanche soir, appellent à d'autres remarques, nous y reviendrons dans le prochain numéro. Nous avons hâte de les connaître.

Maintenant, n'envisageons plus que les bienfaits découlant de l'application de la loi et remercions encore de leur immense labeur les départements chargés de mettre la loi sur pied, les organes syndicaux (secrétariat et cartel très particulièrement) de leur apport constructif et de leur énergie. Gardons-nous d'oublier tout le travail qu'a occasionné la campagne de presse et de propagande. Nul ne peut dire dans quelle mesure elle a influencé le vote. Nous croyons personnellement qu'elle a été efficace et déterminante. Sans elle, il est bien probable qu'en cet instant nous déplorerions amèrement un échec.

RAPPORT DES INSPECTEURS

Excellente idée qu'a eue le Département de joindre au dernier numéro de son « Bulletin » le rapport annuel des trois inspecteurs ! Nous lui en sommes reconnaissants et trouvons, à vrai dire, qu'il était assez légitime que le corps enseignant fût renseigné aussi par cette voie-là, au même titre que les villes le sont par les rapports de leurs directeurs.

Nous avons lu avec un intérêt particulier les remarques faites au sujet de la 9e année, des cours organisés à l'intention du Corps ensei-

gnant (celui d'allemand notamment donne à réfléchir), les observations que suscite la pénurie étonnante des maîtresses ménagères neuchâtelaises, etc.

S'il est vain d'allonger, puisque chacun aura certainement lu cette petite brochure, nous tenions toutefois à exprimer ici notre gratitude pour cette information appréciée.

W. G.

JURA BERNOIS

NOUVEAU MANUEL

Parution du livre de lecture de 1re année. La Commission jurassienne des moyens d'enseignement et la Librairie de l'Etat sont en mesure d'annoncer enfin la parution de ce manuel **en août** prochain, soit à la rentrée des vacances d'été.

Seules des circonstances indépendantes de notre volonté et une suite de faits regrettables (un graphiste qui abandonne son travail, en particulier) ont fait retarder cette parution. En nous excusant de ce retard, nous espérons que « Mon premier livre » satisfera chacun.

*Commission jurassienne des moyens d'enseignement.
Librairie de l'Etat.*

Echange d'appartement. A échanger, du 12 juillet au 7 août, un appartement de 3 pièces, cuisine et hall (3 lits) à Aubonne contre un appartement à Bienne. Tél. 7 84 29.

P. Aubert, Aubonne.

COMMUNIQUÉ

SERVICE D'ÉCHANGES S.P.R.

Nous disposons de plusieurs adresses de jeunes gens et jeunes filles d'Allemagne (région de Stuttgart), qui cherchent des possibilités d'échange en Suisse romande. Idem, trois demandes d'échange avec la Suisse allemande (Berne, Reiden et Obfelden). Veuillez adresser les offres au trésorier S. P. R.

André Pulfer, Corseaux.

ÉCHANGES

Cherchent « échange » pour le mois d'août :

- a) Jeune fille de 18 ans, de Lörrach. Désirerait avoir un piano à sa disposition. Deux sœurs de 16 et 15 ans restent chez les parents. Père professeur au Lycée.
- b) Deux sœurs de moins de 16 ans, dans deux familles différentes. L'une désirerait avoir un piano à sa disposition. De manière à ce que les deux Suissesses ne se rencontrent pas, l'une passerait quatre semaines en juillet-août, l'autre en août. Un frère. Père : médecin.
- c) Du 11 juillet au 15 août : jeune homme de 18 ans, contre jeune fille du même âge. Père : médecin. Transport en auto. Offres à : Louis Germond, Glérolle, Rivaz (Vaud).
- d) Garçon de 12 ans, de Nuremberg, contre garçon ou fille approximativement du même âge. Voyage facilité. Offres à René Fritsché, inst. Vevey, « Le Lido », place de l'Hôtel de Ville.

CENTRALE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE**LISTE DES NOUVEAUX OBJETS
MIS A LA DISPOSITION DU CORPS ENSEIGNANT****I. Tableaux muraux.****a) Tableaux suisses.**

Cathédrale de Lugano, style Renaissance, 180.5 - 180.6 - 180.7 - 180.8 - 180.9.

Atelier du potier, 129.55 - 129.56 - 129.57 - 129.58 - 129.59.

La mangeoire des oiseaux, 111.190.5 - 111.190.6 - 111.190.7 - 111.190.8 - 111.190.9.

Panorama du plateau bernois, 140.210 - 140.211 - 140.212 - 140.213 - 140.214.

Autres tableaux.

Lièvre blanc, 111.041.1.

Tigre, 111.011.2.

Mésanges, 111.153.3 - 111.153.4.

Lapins, 111.043.10.

Chevaux en liberté, 111.053.1.

Pigeons, 111.130.3.

Chardonnerets, tarins, pinsons, 111.153.23 - 111.153.24.

II. Boîtes de diapositives (Tous ces clichés sont du format 5/5).**a) En couleurs.**

La vie des animaux :

1. Faune des régions polaires et des hautes montagnes, 211.000.

2. Faune de la région tempérée : Europe, 211.010.

3. Faune de la zone chaude : Asie, 211.020.

4. Faune de la zone chaude : Afrique, 211.030.

5. Faune de la zone chaude : Amérique du Sud, 211.040.

6. Faune d'Australie, 211.050.

La cellule et les tissus, 210.10.

Le squelette et les os, 210.20.

Les muscles, 210.30.

Le système nerveux, 210.40.

L'appareil digestif, 210.50.

La digestion, 210.60.

Le sang, 210.70.

L'appareil circulatoire, 210.80.

L'appareil respiratoire, 210.90.

Elimination des déchets, 210.100.

La Suisse physique, 240.960.

Lutry et environs, 240.090.

Vallée de Joux, 240.050 - 240.051 - 240.052.

Yverdon, Grandson et environs, 240.030 - 240.031 - 240.032.

Lausanne, 240.040 - 240.040.1.
 Lausanne et région de Montreux, 240.040.2 - 240.040.3.
 Dézaley, Epesses, Rivaz, St-Saphorin, 240.041.
 De la Tour de Gourze à Moudon, 240.042.

Les saisons :

1. Variations de la température avec la latitude, 247.10.
2. Variations de la température avec les saisons, 247.20.
3. Dans les zones tempérées, 247.30.

Les vents, I, 247.40.

Les vents, II, 247.50.

b) **Croquis géographiques** (peuvent être projetés et dessinés par les élèves).

Suisse et 8 anciens cantons, 249.0 - 249.1 - 249.2.

14 derniers cantons ; croquis historiques, 249.10 - 249.11 - 249.12.

Europe, 249.20, 249.21, 249.22.

Asie, Afrique, Amérique, Océanie, 249.30 - 249.31 - 249.32.

III. Films fixes.

Hyménoptères, I,	411.133 - 411.134 - 411.135
Hyménoptères, II,	411.136 - 411.137 - 411.138
Coléoptères, I,	411.370 - 411.371 - 411.372
Coléoptères, II,	411.380 - 411.381 - 411.382
Orthoptères,	411.430 - 411.431 - 411.432
Lépidoptères ou papillons	411.402 - 411.403 - 411.404
Diptères	411.411 - 411.412 - 411.413
Hémiptères ou Rynchottes,	411.420 - 411.421 - 411.422
Arachnides, myriapodes,	411.460 - 411.461 - 411.462
Céphalopodes,	411.490 - 411.491 - 411.492
Crustacés, I,	411.180 - 411.181 - 411.182
Crustacés, II,	411.190 - 411.191 - 411.192
Mollusques gastéropodes,	411.150 - 411.151 - 411.152
Mollusques lamellibranches,	411.160 - 411.161 - 411.162
Vers	411.170 - 411.171 - 411.172
Coelentérés ou Polypes	411.480 - 411.481 - 411.482
Eponges et Protozoaires,	411.500 - 411.501 - 411.502
Vie d'un échinoderme,	411.60 - 411.61 - 411.62
Hydre d'eau douce,	411.70 - 411.71 - 411.72
Vie des hirondelles,	411.80 - 411.81 - 411.82
Le blé	412.101 - 412.102 - 412.103
Fonction chlorophyllienne,	412.60 - 412.61 - 412.62
Algues spirogyres,	412.70 - 412.71 - 412.72
Reproduction de la fougère	412.80 - 412.81 - 412.82
Moteur à explosion	413.800 - 413.801 - 413.802
Fer et acier	420.130 - 420.131 - 420.132
Les engrais, le sol	420.50 - 420.51 - 420.52
La ferme,	420.60 - 420.61 - 420.62

Culture du blé	420.70 - 420.71 - 420.72
Houillères canadiennes	420.80 - 420.81 - 420.82
Le saumon du Pacifique	427.10 - 427.11 - 427.12

Gymnastique :

Les courses, principes élémentaires, 431.1 - 431.2 - 431.3.
 Les sauts, principes élémentaires, 431.10 - 431.11 - 431.12.
 Les lancers, principes élémentaires, 431.20 - 431.21 - 431.22.
 Région de la Venoge, 440.40 - 440.41 - 440.42 - 440.43 - 440.44 -
 440.45 - 440.46 - 440.47 - 440.48 - 440.49.

Riviera vaudoise, 440.60 à 440.69.

(Ces deux derniers films sont à 10 ex. semblables.)

Madrid	441.233 - 441.234 - 441.235
Belgrade	441.273 - 441.274 - 441.275
Turquie	442.340 - 442.341 - 442.342
Ankara	442.350 - 442.351 - 442.352
Afrique du Sud, population	443.30 - 443.31 - 443.32
Afrique du Sud, agriculture	443.40 - 443.41 - 443.42
Vie en Afrique noire	443.50 - 443.51 - 443.52
A travers le Sahara, d'Alger à Tamanrasset	
I D'Alger à Laghouat	443.60 - 443.61
II De Laghouat à El-Goléa	443.70 - 443.71
III De El-Goléa au Hoggar	443.80 - 443.81
IV Tamanrasset	443.90 - 443.91
Canada : Introduction	444.800 - 444.801 - 444.802
» Provinces maritimes	444.810 - 444.811 - 444.812
» Province de Québec	444.820 - 444.821 - 444.822
» Provinces des prairies	444.830 - 444.831 - 444.832
» Colombie brit. Yukon	444.840 - 444.841 - 444.842
» Terre-Neuve	444.850 - 444.851 - 444.852
» Esquimaux canadiens	444.860 - 444.861 - 444.862
» Peuple canadien	444.870 - 444.871 - 444.872
» Ottawa	444.880 - 444.881 - 444.882
» Exploitation forestière	444.890 - 444.891 - 444.892
Washington	444.140 - 444.141 - 444.142
Les accidents du sol	447.900 - 447.901 - 447.902
Le canal	448.30 - 448.31 - 448.32
L'expédition du Kon-Tiki :	
I La naissance d'une expédition	449.100 - 449.101 - 449.102
II En Amérique du Sud	449.110 - 449.111 - 449.112
III Sur le Pacifique	449.120 - 449.121 - 449.122
IV A mi-chemin	449.130 - 449.131 - 449.132
V Terre à l'avant !	449.140 - 449.141 - 449.142
Aux Quatre-Vents, voyage d'Assise à Bénarès :	
I Italie et Grèce	449.150 - 449.151 - 449.152
II Palestine, Liban, Egypte	449.160 - 449.161 - 449.162
III Mer Rouge, Aden, Somalis	449.170 - 449.171 - 449.172
IV Ceylan, Inde	449.180 - 449.181 - 449.182
L'horizon, l'orientation	449.300 - 449.301 - 449.302



Un but idéal de course d'école

LA BARILLETTE - LA DOLE

en télé-siège

Prix spéciaux pour écoles et sociétés

Restaurant à la station supérieure

Demandez renseignements à l'Administration du chemin de fer

Nyon-St-Cergue-Morez

Tél. 9 53 37 Nyon

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Montez au Salève par le téléphérique

(alt. 1200 m.)

Vue splendide sur les Alpes, Le Jura, Genève et le Léman.

Gare de départ: LE PAS DE L'ÉCHELLE (Hte Savoie) au terminus du tram N° 6 GENÈVE-VEYRIER.

Prix spéciaux pour les courses scolaires.

Pour tous renseignements: Ecrire Téléferique du Salève LE PAS DE L'ÉCHELLE (Hte Savoie), Téléphone 3-58, Annemasse.

Restaurant Major Davel

MORRENS

Son Signal - But idéal de course d'école

Tél. (021) 4 61 16

R. Badertscher-Bolay



1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

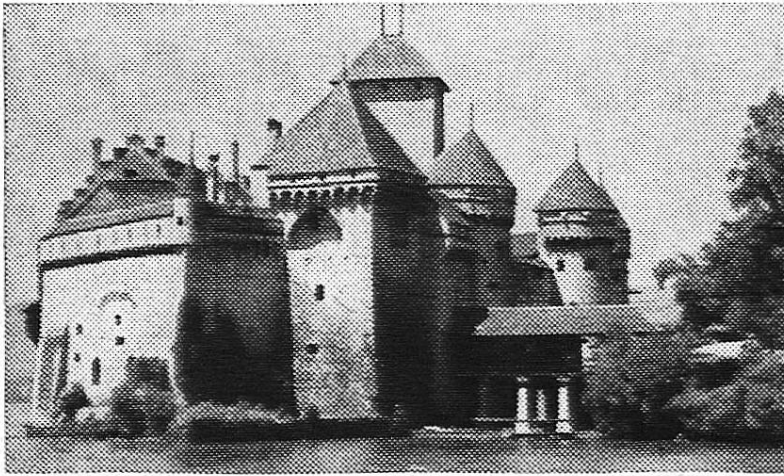
P. ROUILLER

Rabais pour écoles et sociétés
sur le

Téléferique Riddes-Isérables (Valais)

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



**VISITEZ
LE CHATEAU
DE CHILLON**

près de
MONTREUX

Entrée gratuite
pour les
classes primaires
officielles

Le Mont Pèlerin SUR VEVEY

Le but idéal des courses d'écoles, par un funiculaire rapide et bon marché.

Tarif: Elèves du 1er degré: montée Fr. 0,60, aller et retour Fr. 0,80. Elèves du 2ème degré: montée Fr. 1.—, aller et retour Fr. 1,40. Restaurant-Tea Room de la Gare, Tél. 5 18 49.

Tous renseignements par Direction V. C. P. à Vevey. Téléphone 5 29 12

Cabane-Restaurant BARBERINE

sur **Châtelard** (Valais) - Tél. 6.71.44 - 6.58.56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, dortoirs sur sommiers métalliques, café au lait. Fr. 2.70 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine. Se recom.: M. Ed. GROSS, propriétaire, Le Trétiënt.

Hôtel Terminus - Buffet de la Gare
MONTREUX

Près de la gare. Les écoles sont les bienvenues. Tél. (021) 6 25 63.

G. BAEHLER, dir.

Course annuelle 1954
Lac d'Oeschinen
Kandersteg

Télesiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Tél. (033) 9 61 19

D. Wandfluh-Berger, propr.

Partie pédagogique

HOMMAGE A ADOLPHE FERRIÈRE

Au cours de la séance du Dies academicus de l'Université de Genève, le vendredi 4 juin, Adolphe Ferrière a reçu solennellement des mains du recteur de l'Université le parchemin lui conférant le titre de Dr ès lettres honoris causa. Ainsi est récompensée une fructueuse carrière de penseur et d'écrivain au service de l'école.

* * *

Adolphe Ferrière est né à Genève, le 30 août 1879, où ses études le conduisirent jusqu'au doctorat en sociologie qu'il obtint en 1915 avec une thèse intitulée : La loi du progrès en biologie et en sociologie. Elle lui valut le prix Amiel. Auparavant, il s'était lié d'amitié avec Hermann Lietz dont il fut le collaborateur immédiat à Ilseburg et à Haubinda (1900-1902), puis il participa avec MM. Frei et Zuberbühler à la création de l'école nouvelle de Glarisegg, en Thurgovie, la première du genre en Suisse ; à l'activité pédagogique de l'Ecole-foyer des Pléiades sur Blonay, à la direction de l'Ecole nouvelle de Bex.

Atteint, dès son adolescence, par une surdité qui ne tarda pas à le mettre dans l'impossibilité de continuer sa carrière d'éducateur, Ferrière entreprit avec passion l'étude approfondie des problèmes d'ordre philosophique et scientifique de l'éducation.

Toute son existence, dès lors, fut dominée par l'ambition qui fut celle de sa vie : collaborer au bien des enfants et des hommes en promouvant une réforme profonde de l'éducation.

Par d'incessantes recherches en psychologie, en sociologie, en philosophie, par ses voyages, par ses écrits, il est devenu l'un des penseurs qui, dans le monde, ont le plus contribué à l'amélioration des conceptions et des méthodes éducatives.

Ferrière a collaboré aux efforts d'Edouard Claparède et Pierre Bovet lors de la création, en 1912, de l'Institut J. J. Rousseau, l'actuel Institut des Sciences de l'éducation, où il enseigna quelques années. En 1921, il fut un des fondateurs de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle dont il est encore un des animateurs.

En 1922, il fut unanimement désigné comme président du III^e congrès d'éducation morale réuni dans notre ville : ses connaissances, ses relations, son inspiration contribuèrent de la façon la plus significative au succès moral de cette réunion.

En 1924, il participa à la création de l'école internationale. Toujours avec Claparède et Bovet, il fut l'un des créateurs du Bureau international d'éducation fondé en 1925. Il en fut le directeur adjoint aux côtés de Pierre Bovet jusqu'à la réorganisation de cette institution qui devint, par la suite, un organisme intergouvernemental.

En 1899, il avait fondé le Bureau international des écoles nouvelles pour établir des rapports d'entraide scientifique entre les différentes écoles nouvelles et favoriser la mise en valeur de leurs expériences. Il rédigea lui-même, à l'époque, un document qui constitue encore la charte de celles-ci. Elles fondent leur activité pédagogique sur

l'expérience et l'activité personnelles des enfants dans un régime de large autonomie : « **L'École nouvelle et le Bureau international des écoles nouvelles** ». Son programme comporte 30 exigences qui permettent de caractériser la physionomie des écoles telles qu'on souhaiterait les voir se constituer à l'avenir. De 1921 à 1931, Ferrière a dirigé la revue « **Pour l'Ère nouvelle** ». De 1919 à 1924, il rédigea l'« **Essor** », donnant à ces deux périodiques un nombre considérable d'articles et d'études précisant sa position psychologique et pédagogique.

En septembre 1939, il a lancé le mouvement « Suisse terre d'asile pour les enfants et les mères », qui fusionna avec d'autres initiatives semblables et fut à l'origine de la « Croix-Rouge suisse secours aux enfants ». En cela, il suivait la voie ouverte par son père Frédéric Ferrière, fondateur, en 1914, de la section de secours aux civils adjointe par la Croix-Rouge à l'Agence des Prisonniers de guerre.

Praticien de l'éducation, psychologue et écrivain en matière de pédagogie, Ad. Ferrière est considéré dans le monde entier comme l'un des plus remarquables réformateurs de l'éducation familiale et scolaire. Il a été appelé à donner des conférences dans presque tous les pays d'Europe. Il fut appelé comme expert par le gouvernement turc, et son voyage en Amérique latine, en 1930, a fait de lui dans ce continent un véritable apôtre de la réforme scolaire : son influence demeure considérable et la plupart de ses livres ont été traduits en espagnol.

Comme écrivain, Ferrière traite de psychologie et d'éducation, celle-ci étant le champ d'observation de celle-là, la première donnant à la seconde sa ligne de marche.

C'est à ces vues qu'il a consacré ses principaux ouvrages pratiques :

- Projet d'école nouvelle** (1909),
- Biogenetik und Arbeitsschule** (1912),
- Transformons l'école** (1920), 2e édition 1948,
- L'Autonomie des écoliers** (1921), réédité en 1950.
- L'Éducation dans la famille** (1920) 4e édition 1935 (traduit en sept langues),
- L'École active** (1922), 5e édition 1947 (traduit en 8 langues),
- La pratique de l'école active** (1922), 2e édit. 1929,
- La liberté de l'enfant à l'école active** (1928),
- L'école sur mesure à la mesure du maître** (1931),
- Nos enfants et l'avenir du pays** (synthèse pédagogique), (1942),
- Maisons d'enfants de l'après-guerre** (1945).

Comme contribution à l'histoire de la pédagogie, il convient d'indiquer :

- Trois pionniers de l'école active** : H. Lietz, G. Lombardi-Radice, F. Bakule (1928),
- L'école active à travers l'Europe** (1928),
- Le grand cœur maternel de Pestalozzi** (2e édit. 1945).

Citons encore dans le domaine de l'hygiène mentale :

- Cultivons l'énergie** (1933),
- Alimentation et radiations** (1935).

A côté de sa carrière d'écrivain en pédagogie, Ad. Ferrière est également connu comme philosophe et penseur religieux. En 1912, sur quatre-vingt-deux concurrents, il fut l'un des deux lauréats ex aequo d'un concours international organisé par la revue « Coenobium », avec un mémoire intitulé « la Science et la foi », dont Henri Bergson et Th. Flournoy, membres du jury, apprécièrent la valeur.

« **Le progrès spirituel** », paru en 1926, est à la fois le prolongement de sa thèse et le tome premier d'une œuvre intitulée « **Education constructive** ».

En 1932, a paru à Paris « **L'Eglise de l'avenir, une et multiple** », et, en 1943, « **Libération de l'homme**,

en 1949 « **La Source de toute vie** »,

en 1950 « **Education religieuse et psychologie de l'inconscient** ».

Actuellement, Ferrière s'occupe principalement de problèmes relatifs à la détermination des types psychologiques. Il a publié, en 1943, « **Vers une classification naturelle des types psychologiques** ».

Au total et dans ces divers domaines, des centaines d'articles et une quarantaine de volumes, la plupart réédités, plusieurs épuisés et traduits en de nombreuses langues, comme le montre le tableau ci-dessous, qui n'a pas la prétention d'être complet, mais ne laisse pas d'être impressionnant :

en allemand, en anglais, en espagnol, en espéranto, en finlandais, en grec, en hébreu, en hollandais, en italien, en japonais, en polonais, en portugais, en roumain, en russe, en suédois, en serbe, en tchèque, en urdu, en indi.

Respecter chez l'enfant l'élan vital, libérer chez lui l'énergie créatrice ; pour cela connaître ses instincts, constater leur éclosion, les nourrir, les canaliser, les sublimer, les mettre en jeu en le faisant vivre dans un milieu favorable, voilà pour Ad. Ferrière l'ABC de la pédagogie de l'Ecole active.

L'école active, pour lui, c'est d'abord un milieu, une atmosphère ; le self-government, l'entraide ; l'entraînement à la responsabilité. L'activité consentie des élèves crée l'atmosphère ; la compétence du maître organise ce milieu.

« L'Ecole active est avant tout, et de façon générale, l'application, à l'éducation des enfants, des lois de la psychologie. La sociologie, d'une part, et, de l'autre, la psychologie génétique, qui étudie le développement des êtres, sont les sciences mères de cette science appliquée ou de cet art qu'est l'éducation.

L'Ecole active, d'accord avec la psychologie génétique, considère l'enfant comme un tout, chaque partie réagissant sur l'ensemble et ce qui touche à l'ensemble réagissant de son côté sur les parties constitutives de l'être.

L'Ecole active se fixe comme but de conserver et d'accroître les énergies utiles et constructives de l'individu pour en faire une personnalité autonome et responsable. Tout ce qui est enseigné du dehors, sans contact avec les énergies intérieures, tend à déséquilibrer l'être et lui est donc nuisible. Tout ce qui favorise les énergies constructives est bon.

L'École active part de l'enfant tel qu'il est ; elle lui apporte la nourriture spirituelle dont il a besoin pour enrichir ou différencier les aptitudes qu'il a déjà et pour concentrer et unifier les aptitudes nouvelles qu'il acquiert.

L'École active agit non pas sur les symptômes extérieurs du bien et du mal, mais sur leur source profonde. Elle cherche à connaître le subconscient : instincts, tendances, impulsions, intuitions et intérêts spontanés, afin de les utiliser, de les canaliser et de les faire servir au progrès spirituel de l'enfant.

L'École active cherche à faire prédominer l'esprit, c'est-à-dire le cœur, l'intuition, la raison et la volonté dans leur essence qualitative. L'esprit prend possession des tendances subconscientes : c'est ce qu'on appelle la maîtrise de soi. ¹ »

Depuis un demi-siècle, Adolphe Ferrière a exercé par ses publications, par son dynamisme, par la noblesse et le désintéressement de son effort, une action qui a fait de lui, sur le plan international, l'un de nos concitoyens les plus connus et les plus estimés de l'époque actuelle.

C'est pourquoi la Faculté des lettres de l'Université de Genève, puis le Sénat universitaire, ont pris la décision unanime de lui accorder un doctorat ès lettres H. C., reconnaissant en lui un pionnier dans le domaine de l'éducation, un homme passionné de recherche scientifique, un penseur original, un éducateur universellement connu et apprécié. ²

R. D.

Réd. — *L'Éducateur, auquel Ad. Ferrière n'a jamais cessé de s'intéresser et de collaborer est heureux de joindre ses félicitations à celles qui viennent d'être exprimées. Nous le remercions pour tout ce qu'il a donné à l'école de Suisse romande en suscitant par sa persuasive conviction des initiatives qui ont contribué plus que toute autre influence à l'amélioration de notre vie scolaire.*

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelle pédagogie scientifique, par G. Mialaret. P. U. F., 1954.

Nous avons récemment présenté un premier ouvrage publié aux P. U. F. par l'auteur : « L'Éducateur et la méthode des tests ».

Il s'agit ici de considérer la recherche pédagogique dans sa généralité, et plus particulièrement les techniques d'expérimentation propres à découvrir les conditions d'un bon apprentissage dans telle ou telle branche de l'enseignement, à tel ou tel niveau d'âge, et à vérifier l'efficacité des différentes méthodes d'enseignement.

Il faut noter la prudence de l'auteur. Comme toute science à ses débuts, la pédagogie expérimentale manifeste nombre d'insuffisances. Mais l'avenir promet son développement et elle a déjà porté des fruits : dans le domaine du calcul avec Mialaret, dans celui de l'orthographe avec Roller, pour ne citer que les principaux.

¹ *L'École active*, Ad. Ferrière, pages 210-211.

² Un éducateur italien, M. G. Calogero, vient de lui consacrer un volume de plus de 300 pages : *Il Ferrière e la scuola attiva*, Milan 1953.

L'apport de cet ouvrage est principalement méthodologique. On ne s'improvise pas chercheur : il y a mille précautions à prendre pour qu'une recherche soit valable. Il lui faut un fondement psychopédagogique qui définisse très exactement le problème : d'où la nécessité, pour le chercheur, d'une culture psychologique. Les expériences doivent porter sur de larges échantillons, c'est-à-dire sur plusieurs classes à la fois, ce qui implique l'existence d'un « Laboratoire » ou d'un « Centre » pour la coordination et le contrôle des travaux. Le traitement statistique est chose délicate : les méthodes d'analyse varient suivant les conditions de l'expérience. Enfin, la méthode statistique ne saurait suffire : on doit la compléter par la méthode clinique, soit l'observation individuelle.

G. Mialaret, enseignant et chercheur tout à la fois, montre que la présence de l'éducateur est aussi indispensable dans la recherche. Un travail d'équipe doit unir psychologue, médecin, pédagogue et maître. Surtout, la recherche doit se garder, par ses exigences, de contrarier les exigences impérieuses de l'éducation : il n'est pas question de sacrifier un seul enfant dans une expérience audacieuse ; il y a moyen d'« expérimenter » sur l'enfant sans le prendre pour un « cobaye ».

Il nous semble que cet ouvrage doit enfin réconcilier l'enseignant, spécialement le littéraire, avec l'esprit scientifique. Il lui découvre que la rigueur du chiffre, bien loin de nier l'homme et l'irréductibilité de son essence, facilite son approche et la délimitation de cette irréductibilité, et que la technique, non point instrument de mécanisation de la vie, fournit à cet art qu'est l'éducation, des outils plus sûrs.

J.-Cl. Eberhard.

Outils et matières premières, par James Schwar. Editions La Baconnière, Boudry.

Cet ouvrage de 85 pages, fort bien présenté, qui s'adresse avant tout aux élèves des classes d'orientation professionnelle, offre une intéressante documentation utilisable à tous les degrés de l'enseignement. Les sept pages consacrées aux matières premières essentielles de l'industrie apportent exactement les renseignements dont on a besoin à l'école primaire. Quant aux outils, groupés par familles, ils ont été judicieusement choisis et illustrés avec beaucoup de soin. Ce manuel rendra certainement de réels services à tous les maîtres qui se le procureront.

Guide suisse des auberges de la jeunesse 1954. Fédération suisse des auberges de la jeunesse, Seefeldstrasse 8, Zurich. Prix : Fr. 1.60.

Le guide suisse des auberges de la jeunesse 1954 vient de sortir de presse. Il contient des indications précises sur les 157 auberges de la jeunesse qui existent actuellement dans notre pays. Une carte de la Suisse, en plusieurs couleurs, est jointe au guide et mentionne clairement l'emplacement des diverses auberges de la jeunesse. Le guide ne contient pas seulement le règlement de la Fédération suisse des auberges de la jeunesse, mais encore des indications relatives à la fréquentation des A. J. de l'étranger.

LA POULE

(Traduit et adapté de la Schulpraxis)

« Pattes jointes, elle saute du poulailler, dès qu'on lui ouvre la porte... » Tout le monde connaît la suite du charmant texte de Jules Renard, tiré de ses « Histoires naturelles » au dessin acéré. Si nous allions y regarder de plus près ? Parler, par exemple, des problèmes que pose

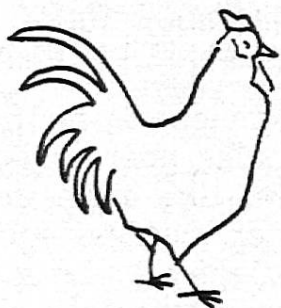
le plumage, sa couleur, son entretien.

Chaque automne, la poule revêt un plumage neuf. Au cours de l'année les plumes ont subi une usure sensible, elles se sont amincies, ont perdu leur brillant et, parfois, leur coloris. Ainsi les belles plumes noires, aux reflets métalliques, sont devenues brunâtres et ternes. Parfois, la mue commence alors que la saison chaude n'est pas même achevée. C'est à ce moment qu'elle présente le moins de dommage pour l'oiseau. L'aviculteur s'en réjouit : au commencement de l'hiver, il pourra compter sur les premiers œufs. Mais... ce n'est pas l'aviculteur qui dirige à volonté le phénomène ! Souvent, la période optimum est dépassée, et la mue ne commence qu'en novembre. Il arrive, dans ce cas, que les poules souffrent du froid.

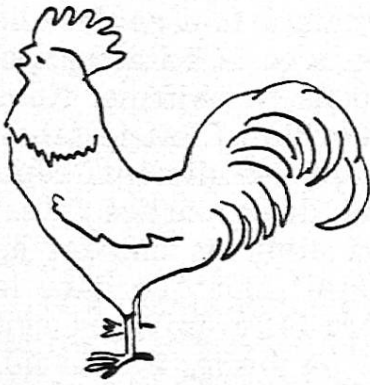


Lors du changement de plumage, chaque plume est remplacée par une nouvelle qui croît dans la peau. Celle-ci pousse l'ancienne jusqu'à ce qu'elle tombe. La jeune plume apparaît comme une sorte de tube fermé, rempli d'une matière richement irriguée par les vaisseaux sanguins.

La mue se déroule selon des lois fort précises, si bien que la poule n'est à aucun moment dénudée à 100 %. Il lui est toujours possible de s'élever jusqu'à son perchoir pour y passer la nuit. C'est que les plumes de l'aile se renouvellent par étapes. Le temps de la mue s'annonce par des signes visibles : l'animal se sépare des autres, la crête devient blafarde. Toutes les réserves vitales sont mobilisées en vue du renouvellement du plumage. C'est la cause de l'amaigrissement de la poule pendant cette période.



Un détail concernant les plumes des ailes : elles ne constituent pas seulement une protection contre le froid, mais encore le moyen de voler. Aussi peut-on observer qu'elles disparaissent une à une, et seulement lorsque la nouvelle plume est déjà quelque peu développée. Il en est tout autrement de certains oiseaux qui peuvent supporter une incapacité temporaire de vol : canards, oies, cygnes, râles, grues ou flamants. A l'état sauvage, ces volatiles peuvent se réfugier durant la mue dans les roseaux, ou gagner des marais inaccessibles à leurs ennemis. Chez



eux, toutes les plumes des ailes tombent à la fois, entraînant une incapacité momentanée du vol.

Les premières plumes visibles chez un poussin sont celles des ailes. Il est déjà capable de voler après très peu de temps (le **premier** jour, chez une espèce sauvage). L'accroissement journalier d'une jeune plume peut atteindre un **centimètre**. On peut relever, à titre de comparaison, qu'un ongle humain s'allonge quotidiennement de 0,1 **millimètre**).

Les couleurs du plumage varient beaucoup, comme on sait. On remarque dans la plupart des races que le coq porte des coloris éclatants, dans les rouges, les jaunes, les verts. En revanche, la poule est souvent brune ou grise, avec toutes les nuances que ces couleurs peuvent prendre. Cette modestie du coloris s'explique aisément : il s'agit d'une couleur neutre, de protection, d'une sorte de

camouflage contre les oiseaux de proie. Le coq n'a ni à pondre ni à s'occuper des poussins. Un de ses rôles est d'être vu de toutes ses poules : voilà pourquoi il porte une parure si colorée. Chez les espèces où le mâle et la femelle couvent, comme les colombes, les bécasses, le mâle porte aussi la livrée neutre qui lui servira de camouflage.

Les plumes exigent des **soins**. C'est ainsi que de temps à autre la poule les **graisse**, sous peine d'être transie d'humidité à la prochaine averse ! Près de la naissance des plumes de la queue, elle possède une **glande** génératrice de graisse, le **croupion**. Au moyen du bec, l'oiseau graisse son plumage. On peut observer l'opération également chez les canards. Après chaque bain, les plumes sont graissées longuement et très à fond.

« Il craint l'eau comme une poule mouillée ! », disons-nous volontiers de celui ou de celle qui se sent timide devant une nappe d'eau où il s'agit de plonger ou de nager. L'expression est juste, fondée sur un fait d'expérience. Une poule ne prend un bain que si l'on y force, un bain dans l'eau, faut-il préciser, car le volatile prend souvent des bains de poussière. Tout en nettoyant son plumage, il se débarrasse de ses puces et de toute autre vermine. Il peut arriver qu'une poule fasse passer le bain de poussière avant son repas.

La nourriture.

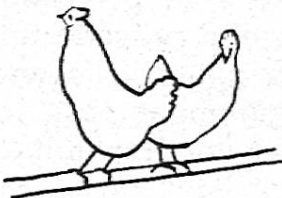
La poule se nourrit de grains de céréales, d'herbages divers, de pommes de terre, sans compter de nombreux insectes et des vers. Nourriture consistante que celle-là ! Pourtant, l'animal ne dispose d'aucune denture (cf. notre dicton campagnard : « Quand les poules auront des dents »)... et ne rumine pas. Il doit donc digérer ses aliments d'une autre manière.

Si nous donnons une poignée de grains de maïs à une poule, elle se précipite, naturellement, et les fait disparaître avec la voracité que l'on connaît bien. Saisissons alors la bête et palpons sa poitrine. Nous y sentons les grains de maïs pressés, comme en un bloc. C'est le **jabot**. « Ce jabot n'est qu'un réservoir d'attente dans lequel les aliments rapidement avalés s'amollissent. L'estomac comprend deux parties : c'est d'abord le **ventricule succenturié**, dans lequel les aliments entrent en contact avec le **suc gastrique** ; mais ce suc ne paraît agir que dans la seconde partie ou **gésier**. Cet organe, très épais chez les granivores, agit par contraction de ses parois sur les aliments ; il les broie, travail qui se trouve facilité par la présence d'une quantité considérable de petits cailloux. Tout le monde a vu le contenu d'un gésier de poulet... ; on y a même trouvé des petites pièces de monnaie avalées par l'animal dans le but d'assurer sa digestion. » (Faideau et Robin, Zoologie élémentaire, Larousse.)

Les grains de maïs ont disparu, se sont transformés en une fine semoule qui passe alors dans l'intestin, pour y être digérée. Certains aliments très consistants peuvent encore être désagrégés dans les **caecums**.

Pour boire, la poule redresse la tête à chaque gorgée — chaque becquée faut-il dire plutôt ! Ses narines sont cornées et elle ne peut les fermer. C'est pourquoi elle ne peut véritablement « boire », mais puise un peu d'eau dans la partie inférieure de son bec, pour la laisser couler ensuite dans l'œsophage.

Le sommeil.



Pour dormir, la poule s'envole sur un perchoir horizontal. Si celui-ci manque, elle cherchera à le remplacer, en se perchant sur une branche d'arbre, par exemple. Demandons-nous ce qui arriverait si nous devions passer la nuit prochaine, seulement, dans de semblables conditions. A coup sûr, la fatigue aurait vite raison de notre sens de l'équilibre, déjà précaire sur un tel appui. Nous tomberions cent fois de notre perchoir... et le matin nous trouverait morts de fatigue !

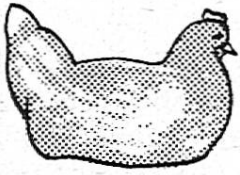
Rien de pareil chez une poule. Capturons-en une de nouveau et observons-là. L'un de nous la tient bien en mains, un autre repousse lentement une patte contre le ventre. Les doigts se referment en une sorte de « poing ». Glissons à l'intérieur de ce « poing » une branche ou un bâton. Repoussons ensuite, comme auparavant, la patte contre le ventre de l'animal. Nous pouvons remarquer l'extrême solidité de la prise.

Observons maintenant une poule en liberté. Chaque fois qu'elle lève une patte, les doigts se ferment. Ce mouvement est automatique. Il se produit sans qu'intervienne la volonté de l'animal (quels mouvements semblables accomplissons-nous des centaines de fois par jour... et par nuit ?). Chaque fois que la jambe se replie, qu'un mouvement s'accomplit, le ligament qui commande les doigts se tend. Ce qui explique aisément comment une poule peut demeurer perchée durant plusieurs

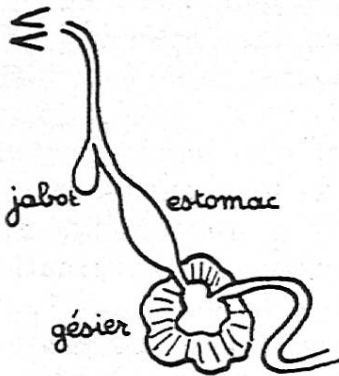
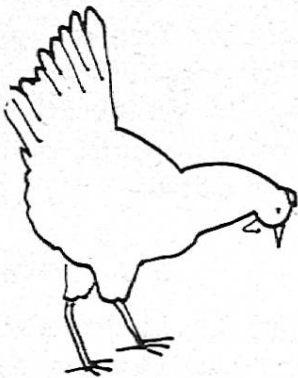
heures sans fatigue. Il ne s'agit en aucune façon de travail musculaire. Le mouvement de préhension est produit par le poids du corps de l'oiseau. Une chute pendant le sommeil est donc absolument impossible. Remarquons que c'est grâce à un dispositif analogue que les canards peuvent demeurer pendant des heures sur une seule patte.

La ponte.

Le nombre élevé d'œufs que pondent nos poules n'est pas naturel. En règle générale, chaque oiseau pond ses œufs pour les couvrir ensuite. Mais la plupart de nos espèces de poules ne couvent plus à la manière des autres oiseaux en liberté. Au cours des siècles, elles ont perdu ce précieux instinct. En revanche, la ponte s'est très fortement accrue (en moyenne 150 - 200 œufs par an). Certaines races, comme la Leghorn, peuvent fournir des pondeuses atteignant 300 œufs par an. La plupart des oiseaux savent à peu près combien de temps ils doivent couvrir les œufs de leur nid, jusqu'à l'éclosion : encore un instinct que la poule a perdu. Elle peut demeurer cinq ou six semaines sur des œufs... artificiels sans se douter qu'aucun poussin n'en sortira !

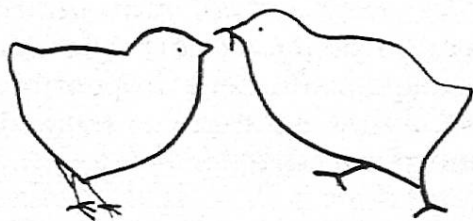


Le jeune poussin n'est évidemment pas très expérimenté en matière de nourriture. Il faut le laisser chercher, éprouver ce qui est bon pour lui. Il convient aussi de se souvenir que ses pas sont minuscules, si on les compare à ceux des couveuses. Observons une mère poule suivie de sa couvée : elle prend grand soin de ne pas décourager les chercheurs par une allure trop rapide. Si la mère trouve le moindre aliment à picorer, les poussins se précipitent aussitôt. La crête écarlate devient pour eux le signe de la nourriture toute trouvée ! A tel point qu'il suffit à la poule de baisser la tête pour qu'aussitôt les poussins accourent, croyant trouver leur pitance. Les pépiements du poussin, surtout de celui qui s'attarde derrière elle, sont un signal de danger. La couveuse revient en arrière, plumes hérissées, prête à fondre sur l'ennemi. Mais couvrons un poussin d'une cloche à fromage en verre : impossible à l'enfermé de communiquer avec l'extérieur. Et nous constaterons que la couveuse ne s'occupe pas du malheureux, **parce qu'elle ne l'entend plus !**

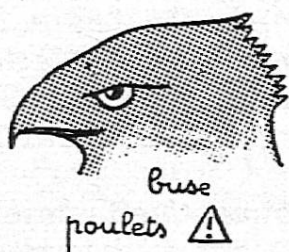


On peut donner à couvrir à une poule les œufs d'espèces les plus variées, différant des siens propres par la couleur ou la grandeur. En revanche, il n'est pas certain que la couveuse tolère un intrus au plumage différent de ses propres poussins qui, par accident, se trouve avoir un plumage de plusieurs couleurs, alors qu'il est uni chez les autres.

Le « langage » des poules.



Vivant en société, les poules possèdent un « langage », à vrai dire assez pauvre, mais suffisant toutefois à leurs besoins. Le fameux « kikeriki », par exemple, peut être interprété comme le cri de ralliement destiné aux poules dispersées, ou encore l'appel que se transmettent les coqs d'un village. Dans les agglomérations qui comptent un certain nombre de basses-cours, on peut observer un ordre rigoureux dans la manière dont le cri est transmis. Une fois qu'il est revenu au premier volatile, celui-ci peut déclencher une nouvelle « ronde ».



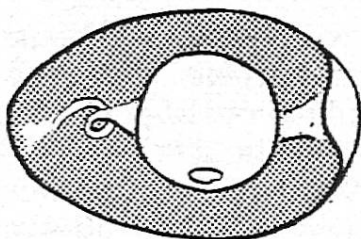
Un oiseau de proie survole-t-il la basse-cour ? Les poules possèdent leur signal d'alarme : un « rêh » prolongé. Il suffit que ce cri soit poussé pour qu'aussitôt les poules se réfugient dans les buissons ou jusqu'à leur poulailler.

« Tück - tück - tück », en séries saccadées est aussi un appel, sympathique celui-là : « Venez, j'ai trouvé quelque chose de bon à manger ».

Certains cris sont poussés encore à l'occasion d'autres circonstances bien précises : ainsi quand la nourriture habituelle se fait quelque peu attendre ! On peut en distinguer un autre quand une poule trouve « son » nid déjà occupé. Si l'on attrape une poule, elle émet un long cri d'angoisse. Si la basse-cour compte un coq, on peut être certain de le voir accourir à ce cri, prêt à défendre la prisonnière. Les poussins eux-mêmes disposent d'une série de signes sonores. Bien entendu, il faut se garder de systématiser de telles observations, et de penser à un langage au sens humain. En particulier, un volatile ne peut pas enseigner ses cris à un autre.

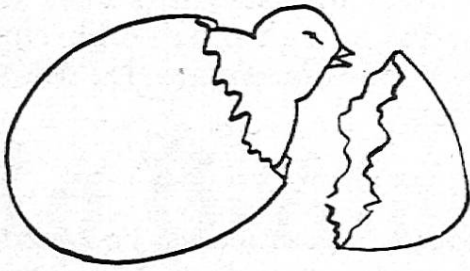
L'œuf.

L'attention de l'homme a très tôt été attirée par l'œuf des oiseaux, en raison de ses multiples qualités. D'autre part, on le voit employé en... sorcellerie ! On se servait en effet des coquilles vides pour composer des produits magiques contre ceux qui avaient consommé l'intérieur ! Ce serait l'origine de l'usage qui fait écraser la coquille une fois l'œuf mangé.



La coquille : c'est une bonne part du poids de l'œuf, environ 10 % chez la poule. On a pu la comparer à une éponge calcaire. Le calcium nécessaire à la formation de la coquille provient du sang.

L'intérieur de l'œuf est proprement la cellule reproductrice qui assure la continuation de l'espèce. D'une manière très schématique, le jaune « est une réserve de



substances grasses nutritives, sur lesquelles on aperçoit une petite tache blanche, qui est l'embryon. Celui-ci se développe peu à peu, grossissant à mesure que diminuent les provisions de jaune et de blanc ; c'est la période d'incubation, au bout de laquelle se produit l'éclosion ». (Faideau et Robin.)

On peut remarquer que, de nos jours, à côté de ses nombreux emplois culinaires, l'œuf de poule est devenu matériel de laboratoire (observations sur l'embryon, cultures de tissus, etc.). (D'après un art. de « La Nature », avril 1950.)

Quelques textes

utilisables pour des travaux de français

Le coucher des poules

Nos six poules erraient tout le jour pour trouver leur petite provende de grains perdus, d'insectes et de vermisseaux.

Le soir, elles se rassemblaient devant le porte pour recevoir quelques poignées de maïs ou de seigle. Puis elles regagnaient leur perchoir bien sagement, mais point toutes. Il y en avait d'entêtées qui s'obstinaient à coucher à la belle étoile, dans un sureau au coin de la basse-cour. Il fallait les chasser de là, les contraindre à rentrer, ce qui n'allait pas sans mouvements stratégiques, enveloppements, charges et coups de latte coléreuse, qui me faisaient mourir de rire ; car la colère de grand-mère n'était jamais une colère vraie ; c'était une colère feinte dont elle riait la première.

(L. Bourliaguet, La forêt sereine.)

Croquis

Elle descend de la corbeille, elle s'ébroue, bat des ailes et paraît vaciller d'ivresse. — (Ch. Silvestre.)

Les volailles mettent un mouvement coloré sur le fumier, devant l'étable, et grattent, remuent, caquettent, tandis que les deux coqs chantent sans cesse, cherchent des vers pour les poules qu'ils appellent d'un gloussement vif. — (D'apr. G. de Maupassant.)

La couveuse

Elle se met à marcher avec lenteur. A chaque pas elle glousse : cloc, cloc, cloc. Elle revient vers ses œufs qu'elle semble peser du regard, lève une patte très prudente et la pose au bord de la corbeille, lève l'autre et l'appuie, non moins prudente. Elle s'accroupit, applique ses ailes qui s'élargissent, groupe ses œufs par mouvements réguliers et doux, jusqu'à ce qu'ils disparaissent dans son plumage. — (Ch. Silvestre.)

Poussins

La poule s'accroupit, gonfle son plumage... Tous les poussins accourent et se blotissent sous le chaud couvert. Deux ou trois mettent la tête à la fenêtre... L'un, dans sa hardiesse, se campe sur le dos, et, de ce poste élevé, becquète le cou de la poule ; les autres, plus nombreux, couchés dans le duvet, sommeillent ou pépient doucement. La sieste faite, on se remet en promenade. — (J.-H. Fabre.)

Repas de lapins

Ils ne font qu'un seul repas, qui dure toute la journée. Si l'on tarde à leur jeter une herbe fraîche, ils rongent l'ancienne jusqu'à la racine ; et la racine même occupe les dents...

Or, il vient de leur tomber un pied de salade. Ensemble, Lenoir et Legris se mettent après. Nez à nez, ils s'évertuent, hochent la tête ; et les oreilles trottent. Quand il ne reste qu'une feuille, ils la prennent chacun par un bout et luttent de vitesse. Vous croiriez qu'ils jouent et que, la feuille avalée, une caresse fraternelle unira leurs nez. — (Jules Renard.)

Scène de chasse

Oh ! cet œil noir, rond et gros comme une petite prune, cet œil de lièvre terrorisé, où est-il ?

Ah ! Je le vois.

A mon coup de fusil, le lièvre bondit hors de son gîte, la tête fracassée. Et c'est bien le lièvre que je voyais. Je l'avais vu presque tout de suite, j'ai de bons yeux ! J'étais trompé par la pose du lièvre. Je le croyais en boule comme un jeune chien, et je cherchais l'œil dans la boule. Mais le lièvre se gîte allongé, les pattes de devant jointes et les oreilles rabattues. Il ne fait un trou que pour placer son derrière, être le plus possible à ras de l'éteule. — (Jules Renard.)

R. Genton.

FILM FIXE

Flore du Midi. Film fixe en couleurs. Trente images et texte du Dr Adolphe Ischer, directeur des études pédagogiques, Neuchâtel. Edité à Paris par Editafilms, Champs-Élysées 120. Prière aux collègues inscrits de bien vouloir confirmer leur commande. Les collègues n'ayant pas encore souscrit peuvent le faire aux mêmes conditions, cela va sans dire. Prix du film : 12 fr. à mettre sous verres de format 5 × 5. Adresser les offres à Emmanuel Zürcher, Neuchâtel.

POÈME

LE POUSSIN

*Le poussin brise sa coque :
Toc toc ! — Qui est là ? Sortez !
Le jaune d'œuf s'est mué
en duveteuse pelote.*

Alexis Chevalley.

Cherchez-vous un but

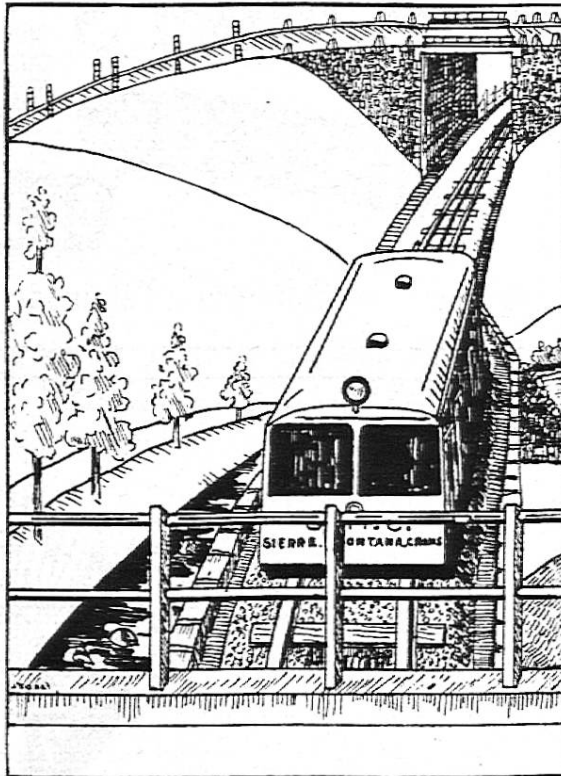
POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Un joli but de course d'école

La Givrine

s/**ST-CERGUE**

M. L. COMTE Tél. 9.96.15



Arpettaz s/Champex Chalet du Val d'Arpettaz

à 30 minutes du lac
Restauration - Dortoirs

Arrangements
pour écoles et sociétés

Tél. (026) 6 82 21

C. Lovey, propr.

Maitres et élèves...

seront enchantés d'une
belle promenade au Valais Central
dans la région du

Sierre-Montana-Crans

LAVEY-LES-BAINS

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

RHUMATISMES

Affections gynécologiques

Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose - Phlébites

Troubles circulatoires

Pension dès Fr. 14.-

Forfaits avantageux

ROMANEL

L'eau de table
par excellence

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

34 couleurs lumineuses



solubles à l'eau

Nous tenons à votre disposition

tous les manuels Fernand Nathan et le matériel Fernand Nathan

Exposition
permanente
à nos
bureaux

susceptibles d'alléger votre délicate tâche
de pédagogue.

Nous vous ferons parvenir gratuitement,
sur votre demande, catalogue scolaire
et matériel

LIBRAIRIE EN GROS

J. MUHLETHALER

27, rue des Eaux-Vives

GENÈVE

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la
Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22
(Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du
restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carre-
four Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du res-
taurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et
variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

Votre fleuriste



G. ETAZ
Lausanne
PETIT-CHÊNE 30
Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE



EAU
MINÉRALE ALCALINE



LES VOYAGES
A. LOUIS T.É.L. 9.51.49 NYON

Nos voyages organisés
Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.